Ivresse et bris de carreaux

Mercredi soir, vers 6 heures et demie, les agents de garde au poste du troisième arrondissement, ont arrêté un nommé Emile Detailleur. Cet individu qui était ivre avait, en passant devant le poste, jeté un morceau de fer dans les carreaux. Il a déclaré aux agents qu'il avait fait cela parce qu'il avait besoin de logement. Il a été mis au dépôt.

Ivresse

Un nommé François Malangroo, âgé de 22 ans, a été arrêté pour ivresse, mercredi vers 8 heures du soir, par les agents de garde au poste du 3e arrondissement.

Saisie de poissons

M. l'Inspecteur des denrées alimentaires a saisi hier matin, 75 kilos de poissons impropres à la consommation.

Menus faits

Un procès-verbal a été fait à la charge de M. Thiers, place du Trichon, pour défaut de balayage.

Combats de coqs

Dimanche 3 janvier, à l'Enflé, grande partie morts 2/3 pour 50 fr. : la société de Pottes, revanche de la partie du 13 décembre.

Mise au parc à 4 heures 1/2.

Contributions

La mise en recouvrement des rôles du troisième trimestre, de la taxe représentative des droits de transmission entre vifs et par décès, due pour l'année 1896, par des établissements propriétaires de biens de mainmorte situés dans la ville de Roubaix, se fera à partir d'aujourd'hui.

— La mise en recouvrement des rôles du troisième trimestre, de la taxe militaire pendant l'année 1896, se fera à partir de ce jour.

— La mise en recouvrement des rôles supplémentaires de la contribution des patentes du troisième trimestre de l'année 1896, se fera à partir d'aujourd'hui.

La Compagnie Générale des Industries textiles, Léon ALLART & Cie, à Roubaix, a l'honneur de convoquer ses Actionnaires en Assemblée Générale extraordinaire, au siège de la Société, 154, Grande-Rue, à Roubaix, le Jeudi 21 Janvier 1807, à 3 heures de relevée.

Ordre du jour :

Modification à l'article 51 des statuts, touchant l'amortissement et la distribution des dividendes.

Nomination d'un Membre du Conseil de surveillance.

Maladies de la peau

Dartres, Ulcères, Eczémas, Vices du sang sont guéris en peu de temps par le traitement **Dépuratif Mexicain** du Docteur **Jackson**, remède agréable à prendre, ne fatiguant pas l'estomac et moins coûteux que tous les autres. Voir aux étalages de la **pharmacie Couvreur** la description de toutes les maladies guéries par ce traitement réputé. — Pour tous renseignements, s'adresser PHARMACIE COUVREUR, Roubaix.

Abandonnez l'usage du Gaz qui occasionne des explosions terribles. Brûlez du Pétrole qui vaut quatre fois moins cher à cause des droits réduits et qui donne une lumière plus belle.

De préférence demandez les produits de la Raffinerie de Pétrole du Nord de Wasquehal, électricine et étoile du Nord. n.o.

SALLE DOMINIQUE ROUSSEAUX

60, Rue de l'Alouette, 60

ROUBAIX

OUVERTURE

DES

Bals Masqués

Vendredi 1er Janvier 1897

Prix d'Entrée :

Prix d'entrée : 1 franc par personne.

Que vont offrir cette année, pour étrennes, les Caves Populaires ? (*Voir en 4e page*)

Maladies des voies urinaires

Docteur FEUCHÈRE, médecin-spécialiste, 21, Parvis St-Maurice, Lille et 106, rue du Grand-Chemin, Roubaix, où il reçoit les Mardi, jeudi, vendredi, de 1 à 5 h., les autres jours de 6 à 9 h. soir. n.o.

Pour 10 centimes on a 333 litres de gaz. *Voir la 4e page.*

TOURCOING

Les réceptions à l'Hôtel de Ville

Hier, à trois heures et demie, a eu lieu à l'Hôtel de Ville la réception traditionnelle à l'occasion du renouvellement de l'année.

La cérémonie a eu lieu dans la grande salle des mariages.

M. le Maire avait à ses côtés MM. Sénélar, Masure-Six et Diéval, *adjoints.*

Voici l'ordre dans lequel s'est fait la réception :

Le Tribunal de Commerce — La Chambre de Commerce — MM. les Conseillers municipaux — MM. les Consuls — M. le Secrétaire général et MM. les Employés du Secrétariat — M. le Secrétaire général — M. le Bibliothécaire-archiviste — M. le Receveur municipal — M. le Directeur et MM. les employés du service de la voirie — M. le Directeur et MM. les employés du service des bâtiments municipaux — M. le Directeur du service d'hygiène et de salubrité et M. l'inspecteur des logements insalubres — M. le Directeur et MM. les Employés du service du gaz — M. le Directeur et MM. les Employés du Conditionnement — MM. les Commissaires et le personnel de la police — L'Administration du bureau de bienfaisance — L'Administration de la Caisse d'épargne — M. le Proviseur et le personnel du Lycée — M. l'Inspecteur primaire — MM. les Directeurs des écoles — MMmes les Directrices d'écoles.

MM. les Professeurs des Ecoles académiques de dessin, de peinture et d'architecture — M. le Directeur et MM. les Professeurs des écoles académiques de musique — Mme Walter — MM. les Officiers de pompiers — MM. les Officiers de la réserve et de la territoriale (*cercle des officiers*) — Mmes les directrices de la Crèche municipale, rue des Poutrains — MM. les Vice-président et directeur de la Musique municipale — M. le Commissaire spécial de police à la Gare et M. son adjoint — M. le Percepteur et MM. les Contrôleurs des contributions directes — M. le Contrôleur des contributions indirectes — MM. les Receveurs de l'enregistrement — M. le Vérificateur des poids et mesures — M. l'Inspecteur des denrées alimentaires — La Gendarmerie — MM. les Conservateurs de cimetières — MM. les Concierges et Garçons de bureaux.

L'élévation de M. le commissaire central à la classe exceptionnelle

M. Rouillé, commissaire central de police, vient d'être, sur la proposition du maire ratifiée par le conseil municipal, élevé à la classe exceptionnelle de son emploi.

Cette décision est un acte de justice envers un fonctionnaire des plus distingués, qui, depuis 3 ans qu'il est à Tourcoing, a su se faire apprécier comme il le mérite.

Lors de la promulgation du décret élevant d'un degré le classement des commissariats de police de notre ville, en mars dernier, et portant le commissariat central de la seconde à la première classe et conséquemment les commissariats d'arrondissement à la seconde classe, on avait pu croire que de ce fait M. le commissaire central obtenait un juste avancement.

Nous avons dit à cette époque qu'il n'en était rien. M. Rouillé était depuis 9 ans de 1re classe exceptionnelle, et le décret n'avait eu pour effet *que d'élever le poste et non le titulaire qui jouissait déjà de la classe afférente.*

A l'occasion de la décision prise par la municipalité à son égard, M. le commissaire central a reçu les félicitations de son personnel et de nombreuses personnes étrangères au service de la police.

Comme il n'y a aucun doute que le ministre sanctionnera cette décision et que M. le président de la République ne signe le décret nécessaire, M. Rouillé nous permettra de lui adresser à notre tour nos plus chaleureuses félicitations.

H. D.

Accident à la gare

Un camionneur au service de MM. Lantoin et Paris, M. Jules Benoît, 47 ans, demeurant rue Racine, travaillait hier soir, vers six heures et demie, au déchargement de balles de coton à la gare, lorsqu'une de ces balles lui tomba sur la jambe gauche qui a été fracturée.

Après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Brunet, le blessé a été transporté à son domicile par ses camarades de travail.

M. Benoît est marié et père de quatre enfants.

La guérison demandera deux mois au moins.

Vols

Dans la nuit de mercredi à jeudi un malfaiteur s'est introduit, en escaladant un mur de clôture et en démastiquant un carreau à une *porte vitrée, au domicile de M. Bouzel, cabaretier*, rue du Dragon.

Le voleur fit main basse sur un gilet de laine, *un kilo de café et un litre de vermouth.* Il allait continuer sa perquisition si un bruit n'était venu lui mettre « la puce à l'oreille », et il jugea *prudent de battre en retraite.*

⁂

La même nuit on s'est introduit par un procédé absolument analogue, c'est-à-dire en escaladant un mur et en faisant sauter un carreau d'une porte vitrée chez M. Barbieux, marchand de bonneterie au Blanc-Seau.

Là, le voleur a été plus heureux, son butin s'est composé de 300 francs environ de marchandises, une montre en or, un pardessus et quelques autres objets.

Des enquêtes sont ouvertes sur ces vols.

Avis colombophile

Mercredi soir a eu lieu, au café de l'Hôtel de Ville, la réunion des présidents de l'Union colombophile Tourquennoise, pour le tirage au sort des concours pour la saison 1897.

Après l'appel des sociétés dont 20 se trouvaient représentées, la commission ayant déclaré que le vote de 9 voix contre 5 supprimant l'essai sur Chantilly du lundi était annulé, les 8 sociétés ci-dessous se sont retirées en signe de protestation et ont formé le soir même une nouvelle association qui a *pour titre l'Union fraternelle tourquennoise, elles* ont ensuite voté une commission provisoire : Ont été élus : Président, Louis Briche ; vice-président, J. Naessens ; secrétaire, Schokaert. Les 8 sociétés qui représentent environ 170 membres actifs ont pour titre :

Justice et Liberté — Le Macot — Le Pigeon d'Or — *Les Petits Amateurs* — L'Aile de fer — Le Pigeon du Nord — La Tourquennoise — L'Avenir Français. Nous leur souhaitons longue vie et prospérité.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 21 au 26 Décembre

Soies	64
Laines peignées	417,830
Laines filées	87,957
Laines blousses	85,080
Cotons	33,538
Totaux	624,469

Conditionnements	1,624
Titrages	148
Dégraissages	29
Marche à terme	40,242 kilos.

Le Directeur de la Condition publique.
Arthur BONTE.

Wattrelos. — *Attentat à la pudeur.* — *Un nommé François Soudan, âgé de 30 ans*, apprêteur, demeurant au Crétinier, a été arrêté hier matin par les gardes Bény et Lepoutre. Cet *individu est inculpé d'attentat à la pudeur sur* sa petite nièce âgée de 5 ans et demie.

— Des malfaiteurs restés inconnus ont volé à Mme Allart, marchande de pommes de terre frites, une marmite en fonte contenant 4 kilos de graisse et l'écumoir. Une enquête est ouverte.

Croix. — Le maire de Croix a l'honneur d'informer les habitants que le service des eaux potables sera prêt à fonctionner incessamment.

Les intéressés peuvent, dès à présent, adresser leur demande d'abonnement à l'administration municipale.

LILLE

Les réceptions du Nouvel An

Suivant la traditionnelle coutume à laquelle la municipalité lilloise a cru devoir cette année se dérober, les réceptions du Nouvel An ont eu lieu dans la matinée de jeudi.

Si la boue s'étalait dans toutes nos rues, grimpant impudemment aux pantalons noirs des visiteurs, en revanche un soleil radieux et une température printanière favorisaient cet échange de congratulations.

A 9 heures, M. Margottet, recteur de l'Académie, a ouvert dans l'hôtel du Mesniel la série des réceptions où se sont rendus tout particulièrement les fonctionnaires de l'enseignement public et le personnel de l'Université.

MM. les doyens des facultés, de Lapersonne, Gosselet, Vallas, ont tour à tour présenté le personnel des professeurs.

En l'absence de M. Moy, M. Thomas, assesseur, l'a remplacé.

M. Solon a présenté les bibliothécaires.

M. Gaudier, inspecteur d'Académie de l'enseignement secondaire, a présenté le personnel du lycée, celui du collège de jeunes filles (Fénelon et annexes). M. Pierre, directeur de l'enseignement primaire, a présenté MM. les inspecteurs primaires, les directeurs et directrices des écoles de Lille.

M. Protin, président de l'Union des Etudiants de l'Etat, a présenté une délégation des étudiants.

M. Margottet, après avoir reçu les souhaits de bien venue et de nouvel an de tout le corps enseignant a trouvé pour chacun la parole cordiale.

De 9 h 3/4 à 11 heures, M. le général de France, commandant le premier corps d'armée entouré de MM. le général Doé de Maindreville, le commandant Martin, le capitaine Lefebvre de Béhaine, le lieutenant de Salignac Fénelon, officier d'ordonnance, a reçu tour à tour M. le Préfet, la Municipalité, les autorités civiles, les officiers de la garnison en grande tenue de service.

Les réceptions officielles de la Préfecture, commencées à 10 h., se sont prolongées jusqu'à 11 h. 1/2. M. Vel Durand recevait, entouré de MM. Grand, Ricard, Trinquet, Godefroy, conseillers de préfecture, Letailleur, secrétaire-général, Hennequin, secrétaire particulier, Le Mayeur, Maurice Vel-Durand, Barbieux, etc.

M. Delory, maire de Lille, accompagné de MM. Debierre, Staes-Brame, Werquin, Dehouck, adjoints, Sever, Guffroy, Verly, conseillers municipaux, a rendu visite tour à tour à la Préfecture, au Rectorat et au Quartier général.

Tamponnement au pont St-Agnès

Jeudi, vers onze heures et demie, un tamponnement entre deux machines a eu lieu au pont St-Agnès, occasionnant des dégâts matériels considérables et heureusement un accident peu grave de personnes.

Voici les faits que nous avons recueillis sur cette rencontre de machines.

L'une d'elles qui devait se mettre à la tête du train de onze heures vingt pour Tournai et Bruxelles venait de se garer. C'est alors qu'une autre machine qui venait du garage St-Agnès aiguilla à faux. La rencontre se produisit sous le pont Saint-Agnès.

L'un des chauffeurs, le sieur Souclette, a été blessé légèrement à la jambe droite. Quant aux machines, elles sont complètement brisées et hors d'état de servir.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

LE CRIME DE ROUVROY

(Nouveaux détails)

L'ouvrier mineur Alfred Luzy, l'auteur présumé du coup qui a déterminé la mort du nommé Louis Hautecœur, également ouvrier mineur à la fosse dite de Nouméa, à Rouvroy, a été maintenu en état d'arrestation et écroué ainsi que nous l'avons dit à la prison d'Arras.

M. le docteur Ballue, médecin-légiste, délégué par le parquet, a fait hier l'autopsie du cadavre de la victime. Il rédigera un rapport qu'il déposera incessamment au greffe du tribunal.

Luzy a été conduit dans la journée de mercredi à l'instruction. Il ne nie pas s'être battu avec Hautecœur, mais il se défend d'avoir fait usage d'un couteau ou d'un pic. Cependant un témoin de la scène, le nommé Guérard, affirme avoir vu Ledit Luzy, porteur d'un pic, dans la soirée.

L'instruction se poursuit.

La dame Hautecœur, vivement impressionnée par le décès aussi rapide de son époux, garde le lit en ce moment et son état inspire certaines inquiétudes.

Les funérailles de la malheureuse victime de cette rixe ont eu lieu mercredi à Rouvroy au milieu d'une nombreuse affluence.

Parapluies : Galeries Lilloises.

CONSEIL PRÉCIEUX

En faisant une consommation quotidienne et régulière de l'excellent **Vin de BANYULS-TRILLES** on peut braver les **temps froids** et **humides** et éviter bien des maladies.

Ce délicieux apéritif est, en effet, préparé avec du **vieux vin** de BANYULS et le meilleur QUINQUINA.

C'est pour cette raison que le corps médical le recommande si chaleureusement.

Expéditions directes par caisses de 12 ou 25 litres au prix de **fr. 2,50** *le litre, pris à Bordeaux contre remboursement.* TRILLES et Fils.

TRIBUNAUX

Conseil de guerre de Lille

Séance du 30 décembre 1896

Victor-Eugène Ronchin, réserviste de la classe de 1888, du recrutement de Lille. Insoumission. Trois mois de prison.

Numa-Joseph-Hubert-Auguste Lourdault, réserviste de la classe de 1884, du recrutement d'Arras. Insoumission. Un mois de prison.

Charles-Antoine-Joseph Vigneron, 2e canonnier conducteur au 27e d'artillerie. Abandon de son poste étant de garde d'écurie. Deux mois de prison.

Joseph Ravilly, caporal au 16e bataillon de chasseurs à pied. Abandon de son poste étant chef de poste. Six mois de prison.

Désiré-Théophile Gonord, soldat de 2e classe au 16e bataillon de chasseurs à pied. Abandon de son poste étant en faction. Six mois de prison.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 31 décembre

Présidence de **M. Martin**, vice-président.
Ministère public : **M. Gachon**

LILLE

Vol d'une montre. Rébellion. Injures à un témoin à l'audience. — Anaïs Cornélis, une fille soumise qui demeure rue des Etaques, avait donné mercredi dernier dans la soirée l'hospitalité à un ami de passage qui, à son réveil, constatait la disparition de sa montre et portait plainte à la police, soupçonnant la blonde hétaïre de bas étage.

L'agent Clément avait été chargé d'arrêter la voleuse. Il trouva chez elle le corps du délit. Mais, à sa vue, Anaïs Cornélis avait été prise d'une rage folle et était tombée sur lui à coups de pied et à coup de poing.

Elle était donc citée à comparaître pour vol et rébellion.

Le tribunal venait de la condamner pour ses délits à trois mois de prison, car cette fille n'en était pas à son coup d'essai. Au moment où elle quittait le banc des prévenus pour se rendre dans sa loge, elle aperçut l'agent Clément qui venait de déposer. Sa colère la reprit et elle le menaça de lui casser la g..., dès sa sortie de prison.

M. le président ordonnait alors de la ramener devant le tribunal et le témoin Clément était rappelé pour déposer de ce nouveau délit. Anaïs Cornélis le menaçait alors de nouveau ajoutant qu'elle ne demandait qu'à le retrouver un soir pour le tuer.

Le tribunal, devant cette attitude, a condamné la fille Cornélis à 3 mois de prison et 100 francs d'amende, sans confusion avec la peine précédemment prononcée. En voilà donc pour six mois.

Vol d'un billet de cent francs. — Un ramoneur de dix-huit ans, Théophile Dutilleul, avait trouvé le 15 décembre, vers trois heures de l'après-midi, au coin de la rue Nationale et de la rue de l'Hôpital-Militaire, un porte-monnaie en maroquin rouge. Ce porte-monnaie contenait un billet de banque de cent francs.

Cette trouvaille réjouit le jeune homme qui mit le billet dans sa poche et jeta la bourse en passant dans le square de Jussieu.

Il changea son billet et s'en alla faire la noce dans un cabaret de la rue de Juliers avec un autre camarade de dix-neuf ans, journalier aux Halles Centrales, à qui il remit vingt francs.

La police s'étonna de voir Dutilleul se livrer à de telles dépenses, ouvrit l'œil et le bon. Elle eut vite appris la provenance de l'argent que semblaient remuer à la pelle les deux jeunes gens et elle les arrêta.

Le tribunal a condamné Dutilleul et son complice Vandevalle Charles, chacun à deux mois de prison.

Abus de confiance. — Louise Lescrinier, 24 ans, couturière, était employée chez M. Dupriez, négociant en équipements militaires, quai de la Haute-Deûle, qui lui avait remis des bourgerons à terminer, mais la couturière avait trouvé plus simple de vendre les bourgerons.

Louise Lescrinier prétend avoir agi sous l'influence de la misère. Déjà deux fois elle a été condamnée pour vol. Le tribunal lui a octroyé trois mois de prison.

ROUBAIX

Le vol de quatre cents francs de bijoux. — Nous avons raconté les circonstances dans lesquelles Henri Lecomte, appartenant à une honnête et brave famille de Roubaix, avait été, à la suite d'une soirée de fête passée avec des camarades de régiment, trouvé nanti de bijoux pour une valeur de quatre cents francs, qu'il portait dans la poche de son gilet.

Il s'était introduit, vers onze heures, dans la chambre de Mlle Toulet, chez M. Beirens, pâtissier, chambre qu'avait habitée trois mois auparavant sa maîtresse et, sans que cette demoiselle l'entendît, il avait fait main basse sur les bijoux. Ayant voulu descendre il avait trouvé la porte du couloir fermée.

La police étant arrivée et, ayant voulu l'arrêter, Lecomte, qui était ivre, s'était rebellé contre les agents.

Me Roche, qui défend le prévenu, fait remarquer les circonstances singulières de ce vol. Il se demande si réellement Lecomte, dont le passé est honorable, a eu l'intention frauduleuse de voler et s'il n'a pas plutôt, sous l'influence de l'ivresse qui fait faire aux plus intelligents des hommes des folies, voulu faire une farce à sa maîtresse qu'il croyait peut-être encore habiter la maison. En tout cas, il sollicite avec chaleur pour son client le bénéfice de la loi Bérenger.

Le Tribunal a condamné Lecomte à trois mois de prison et lui a accordé le sursis demandé.

Excitation de mineures à la débauche. — Depuis un certain temps, J.-B. Puche et sa femme Pharaïlde Parent, cabaretiers, étaient soupçonnés d'excitation de mineures à la débauche. Les chambres garnies qu'ils louaient étaient toutes occupées et depuis dix-huit mois par des jeunes filles ou des jeunes gens de moins de 18 ans.

Sur la plainte des parents d'une jeune fille on arrêta les deux époux et l'instruction démontra qu'en effet ils excitaient les mineurs à la débauche.

J.-B. Puche qui, d'après la déposition de M. le commissaire, a subi l'influence de sa femme dans ces circonstances, est condamné à quatre mois de prison. Pharaïlde Parent récolte huit mois de prison.

Tribunal Civil de Lille

Audience des criées du 30 décembre 1896

Dans son audience de mercredi, le tribunal a procédé aux adjudications suivantes :

Une propriété comprenant 6 maisons situées à Roubaix, boulevard Beaurepaire, 168, 170, 172, 174, et rue Franklin, 153 et 155, dont une formant angle à ces deux voies, à usage de cabaret connu sous le nom : Estaminet Moulard.

Cette propriété, divisée en deux lots est mise à prix en réunion, après premières enchères, pour la somme totale de 18,100 francs. Me Bulteau est adjudicataire pour 18,125.

Trois maisons sises à Wattrelos, rues de Roubaix et Pierre-Catteau, dont une, formant angle de ces deux rues, à usage d'estaminet connu sous l'enseigne : *A la Truelle.*

Cet article est également divisé en deux lots, dont la mise à prix, après enchères provisoires, est fixée en réunion à 13,200 fr. M. Jaspar est déclaré adjudicataire pour 14,000 fr.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

La Chambre des mises en accusation a renvoyé devant le jury criminel les affaires suivantes :

Pottez Eugène-Louis-Isidore, journalier, demeurant à Calais, attentats à la pudeur.

Briez François-Aimé-Marie, bûcheron, demeurant à Plouvain, assassinat et tentative d'assassinat.

Beaurepaire Jean-Baptiste, marchand de liqueurs et cocher, demeurant à Courrières, incendie volontaire.

Sechaffardon Jules, matelot, demeurant à Etaples, tentative de viol.

LES FAITS DE L'ANNÉE 1896

AVRIL

1er avril. *Funérailles des soldats empoisonnés à* l'hôpital Saint-Sauveur ; M. Pierre Deversain, âgé de 74 ans, est tué à coup de barre de fer dans son domicile à Berelles, arrondissement d'Avesnes — 2, Une tentative d'assassinat est commise par un nommé Gustave Duquenne sur la personne de M. Charles Decroix, banquier à Béthune ; un prêtre nommé Kerfyser, professeur au collège de Bailleul prend la fuite à la suite d'actes contre nature — 3. A la suite d'une interpellation sur la politique étrangère le Sénat vote par 147 voix contre 81 un ordre du jour de blâme au ministère Bourgeois — 4. Des fêtes brillantes ont lieu dans le Vieux-Lille ; Elodie Langré, 13 ans, ouvrière à la filature Motte est décapitée par son métier.

5. Un bateau, La Virginie, chavire sur l'Escaut à Anvers, noyant douze personnes. — 7. On arrête un nommé François Catillon, accusé d'avoir le 30 juillet 1895 au Marais de Lomme, tué sa femme à coups de marteau ; Une tentative d'incendie est commise à la ferme Phalempin à Neuville-en-Ferrain. — 8. L'explosion d'un générateur à la fabrique Lemaire à Hasnon, blesse grièvement deux ouvriers. — M. Félix Faure, est l'objet de violentes attaques de la part des journaux cléricaux. — 10. L'hôtel de M. Morcrette-Ledieu, conseiller général du Nord est dévalisé à Paris, par des cambrioleurs. — 11. Un vol avec effraction est commis à Fives, rue Pierre-Legrand chez M. Hennebique, marchand de couleurs.

12. La nouvelle arrive à Lille de la mort d'un jeune soldat, Eugène Cheymol, qu'on dit avoir été *martyrisé en Afrique* — 13. L'usine de MM. Motte à Roubaix est détruite par un incendie : 3 millions de dégâts ; un homme y est brûlé vif — 14. Sidonie Goessens, 17 ans, est tamponnée par un train à Hautmont ; un incendie détruit le peignage Fouan-Leman à Tourcoing — 15. Le nommé Vancappel, cabaretier à Dunkerque, désolé des infidélités de sa *femme, se noie dans une citerne* — 17. Les époux Liébart, de Dunkerque, prévenus de voies de fait sur leur enfant, sont condamnés le mari à 15 mois de prison, la femme à 4 mois ; Une course vélocipédique de Paris à Roubaix réunit en cette ville une foule considérable — 21. Le ministère Bourgeois, mis en échec par le Sénat malgré le fidèle appui de *la Chambre, donne sa démission.*

On arrête à Tourcoing le nommé Patrice, qui tentait d'introduire en fraude un wagon de 6200 kilos de poivre. — 24. Un bâtiment de la brasserie de M. Brouwart à Avesnes s'effondre ; blessant deux ouvriers ; le curé de Lallaing est acquitté par la cour d'assises de la Seine et la sœur Bremont est condamnée à deux ans pour vol. — 27. L'établissement des frères d'Annappes est détruit par un incendie. — 28. Constitution du ministère Méline. — 29. Tremblié dont le procès avait été annulé pour vice de forme est de nouveau condamné à mort par la cour d'assises de St-Omer. — 30. Alphonse Braquemies, 23 ans, porte 23 coups de tisonnier à sa maîtresse, la femme Boone, cabaretière rue de Juliers.

MAI

1er. La journée du 1er mai ne donne lieu en France à aucune manifestation. — 2. L'Angleterre refuse de nouveau l'extradition de Cornelius Herz. — 3. Un incendie détruit presque complètement la filature Barrois, rue de Bouvines, à Lille ; assassinat du Shah de Perse ; élections municipales. — 4. *Accident de chemin de fer sur la ligne d'Albert à* Amiens, 3 morts 6 blessés. — 5. Joseph Cyrille, ouvrier agricole, est broyé par un train à Lambersart. — 6. Monte, l'assassin de la rue d'Esquermes, à Lille, est condamné à 15 ans de travaux forcés. — 6. Catillan, l'assassin de Lomme, est condamné à 10 ans de travaux forcés.

10. Scrutins de ballottage pour les élections municipales — 11. Catastrophe de chemin de fer en Algérie : 5 officiers tués, 33 blessés — 13. Guillaume, le meurtrier d'Hestrud, est condamné à six ans de travaux forcés — 14. Emile Dehoucq, 36 ans, demeurant à Fives, frappe sa femme Marie Peters, de trois coups de couteau — 15. Tremblié est ramené à Dunkerque ; *Le 1er de ligne, se rendant* aux tirs de guerre passe la journée à Lille — 16. La demoiselle Wattez, 63 ans, rentière à Nielles-les-Ardres est trouvée étranglée dans son domicile — 17. Elections des maires — 20. Le valet de chambre de Mme Jouare à Marcq a le crâne brisé par la cloche du château.

21. Explosion à l'école de pyrotechnie : trois morts, dix blessés ; arrestation à Calais de François Vercoute, l'assassin de Mlle Wattez de Nielles. — 22. Deux individus pénètrent chez Mme Bulteau, rue Jeanne-d'Arc à Lille, sous prétexte de visiter un appartement et tentent de l'étrangler ; mort de L. Seydoux, président du Conseil général du Nord. — 23. Découverte à Couville du cadavre de Delahoe dans une malle ; arrestation d'Aubert et de sa maîtresse. — 24. Manifestation des socialistes lillois au cimetière de l'Est. — 25. Congrès de pisciculture à Lille. — 26. Couronnement du czar — 27. Annulation de l'élection de M. Ghesquière comme conseiller général. — 28. Catherine Rivez, 62 ans, atteinte d'aliénation mentale, tue sa sœur.

30. Une retraite aux flambeaux organisée à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc donne lieu à des *manifestations tumultueuses.* — 31. L'effondrement d'une estrade à Moscou, à l'occasion du couronnement du Czar tue onze cents personnes et en blesse deux mille ; Un vieillard nommé Deblonde, âgé de 88 ans est trouvé assassiné chez lui à Blaringhem.

PETITE CORRESPONDANCE

E. G. à B. — Il conservera son droit à la dispense et peut se marier sans autorisation de l'autorité militaire. — *J. B. D.* — Ce sera difficile, mais vous pouvez adresser une demande au général commandant le 1er corps d'armée.

LE FACTEUR

Etat-Civil de Roubaix

du 31 décembre

Naissances. — Marguerite Dierickx, rue des Lignes, 28 — Louis Petit, Hôtel-Dieu — Paul Destombes, rue de Launoy, 70 — Jacob Dauber, rue des Longues-Haies, 187 — Elise Baussart, rue Soubise, c, St-Pierre, 23.

Décès. — Augusta Ombroeck, 71 ans, rue Chasseur, 9 — Sophie Robart, 72 ans, rue Pellart, 110 — Félix Marcoux, 19 ans, rue Longues-Haies, 246 — Clémence Bourgois, 49 ans, rue du Tilleul, imp. Nabuchodonosor, 11 — Henri Byttebier, 10 ans, rue de la Conférence, 46.

THÉ CHAMBARD Le plus agréable des Purgatifs.

Mariages. — Georges Deboutte, rentreur, 24 ans, rue de La Bruyère, 65 et Zélie Lombart, sans prof., 19 ans, rue La Bruyère — Ferdinand Lavaut, tisserand, 25 ans, à Wasquehal et Pauline Vandevelde, ménagère, 19 ans, rue de l'Epeule, c. Dhalluin, 8.

Etat-Civil de Tourcoing

du 31 décembre

Naissances. — Adolphe Decastere, rue du Printemps — Madeleine Chantry, rue des Girondins. — Eugène Carlier, Blanc-Seau.

Décès. — Lucie Plays, 10 ans, rue de l'Epine, 29 — Lucien Dufourmont, 7 mois, rue du Petit-Village, 27 — Léon Roisse, 19 jours, rue du Luxembourg.

Mariages. — Jules Dupuis, 28 ans, journalier et Sophie Bouche, 31 ans, dévideuse. — Paul Planckart, 32 ans, rentreur et Marie Leleu, 28 ans, liseuse.

Etat-civil de Neuville-en-Ferrain

du 15 au 31 décembre

Naissances. — Destailleurs Marie — Desauw Zoé — Dutilleul Gabrielle — Vandendrysch Bernardine — Catteau Suzanne.

Décès. — Destailleurs Marie, 2 jours — Demolie Marie, 55 ans — Destailleurs Ferdinand, 74 ans — Delcroix Pierre-François, 79 ans.

Mariage. — Delmotte Hilarion, instituteur et Célina Lesage.

Pendant l'année 1896

Naissances :	167
Décès :	81
Mariages :	43

BOURSE DE LILLE

Du 31 décembre 1896

Emprunts (villes et départements)

Département du Nord 1870 (obl. 100), 107.50. — Lille 1890 (obl. 500), 503.

Actions banques et diverses

Gaz de Wazemmes (a. 125), 485.

Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin (a. 500 t. p.), 480.

Charbonnages (actions)

Aniche 1e 1/12, 11100 — Anzin 1e 1/100 de denier, 4700 — Mines d'Azincourt et fours à coke du Nord (parts), 740 — Bruay 1300 — Carvin (a. 500 t. p.), 1008 — Douchy 605 ex-c. — Dourges 100,50 — Dourges, coupure de cent, 9950 — Ligny-lès-Aire (Cie anon. 500, t. p.), 675 — Meurchin (a. 100 t. p.), 1325, 1340 — Ostricourt (a. 500 t. p.), 450.

Etrennes 1897 Etrennes
du 31 déc. au 6 Janv.

LES

CAVES POPULAIRES

Société de Producteurs

120, rue du Moulin, 120
2, rue des Arts, 2
34, rue de Tourcoing, 34

offriront à titre gracieux, à tous leurs clients et acheteurs, des

Boites de Gauffres & Biscuits BALCAEN

La réputation des **PRODUITS BALCAEN** n'est plus à faire ; les **BISCUITS DE LA MAISON BALCAEN** rivalisent avec les meilleures marques de Reims ; ses **GAUFFRES DUCHESSE** sont délicieuses. Les offrir gratuite ment à tous ses clients et acheteurs, c'est pour la société **CAVES POPULAIRES** l'occasion de rappeler qu'elle ne fournit que des des vins et liqueurs de premier choix.

COMPAGNIE DES CHARBONNAGES

DE

JEMEPPE-SUR-SAMBRE

Société anonyme Française en formation

Siège social à Paris : 12, Boul^d Sébastopol

Capital social : 1.500.000 fr.

DIVISÉ EN 1.500 ACTIONS DE 100 FR.

Emission au pair de 9.000 actions de 100 fr.

PAYABLES :	En souscrivant	25 fr.
	A la répartition	50 —
	A la remise du titre définitif	25 —
	Ensemble	100 —

Ces titres ont droit :

1° A un revenu annuel de **6** 0/0 ;

2° A **70** 0/0 du surplus des bénéfices nets, après prélèvement de 5 0/0 pour la constitution de la réserve légale.

L'Exploitation des Charbonnages Français et Belges a contribué, depuis un demi-siècle, à créer d'**immenses fortunes en France et en Belgique** ; elle a constitué, pour les capitaux des deux pays, leurs placements **les plus rémunérateurs et les plus sûrs.**

Les besoins croissants de l'industrie ne cessent d'augmenter les demandes de la consommation, en même temps que les Appareils nouveaux et perfectionnés de Chauffage réclament des qualités de houille qui n'étaient pas utilisées auparavant.

Les conditions du Marché Charbonnier offrent aux entreprises telles que la **Compagnie Française des Charbonnages de Jemeppe-sur-Sambre** des garanties certaines de **succès commercial et de grande prospérité financière.**

Les formalités seront remplies pour l'admission à la Cote officielle des Bourses de Paris et de Bruxelles

Les souscriptions sont reçues dès maintenant au siège social.

A DOUAI chez **M. Hipp. Copin**, Banque de Charbonnages.

A VALENCIENNES, chez **M. Pecqueur**, agent de change, et chez **M. Loison**, agent de change.

A FRESNES, chez **M. Louis Thaillies**, ingénieur civil.

A AVESNES, chez **M. Deroyer**, banquier.

A CAMBRAI, chez **M. Robert**, banquier.

AU CATEAU, chez **M. Lefebvre-Mairesse**, banquier.

A HAZEBROUCK, chez **M. Cousyn**, banquier, et chez **M. Quenson de la Hennerie**, banquier.

A ARRAS, chez **M. Bize-Quenel**, banquier, et chez **M. Robert**, banquier.

A BERCK-SUR-MER, chez **M. Soubitez**, banquier.

A DUNKERQUE, chez **M. Jean Lefebvre**, banquier.

A GIVET, au Comptoir d'Escompte **Fays-Robinet**.

A ROUEN, chez **M. Pitot & Cie**, banquiers.

ON SOUSCRIT A LILLE :

A l'AGENCE GÉNÉRALE

pour le Nord de la Compagnie des charbonnages de Jemeppe-sur-Sambre, 7, rue des Fossés, 7.

LE ROI DES CAFÉS

se trouve à la Maison

C. CHOMBART-DUMONT

68, rue de l'Epeule et rue des Arts, 206, 222

ROUBAIX

La seule de la région du Nord qui importe les cafés directement de l'Ile Bourbon, de Madagascar, Martinique, Guadeloupe, Dahomey, Jamaïque, Java, Haïti, Manille, Moka, Mexique, Rio-Janeiro.

Consommateurs **ATTENTION !** Assurez-vous bien chez vos marchands épiciers que les Cafés sortent de la torréfaction de la maison.

13 à 16 0/0 d'économie.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marchés de Paris

Du 30 Décembre 1896

FARINES : 12 marques — Tendance hausse

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Décembre	46 90	46 80	4 prem.	47.45	47.90
Janvier	47.30	47.35	4 de Mars	48.35	48.70

MARQUE CORBEIL (clôture) : 54 —

BLÉS. — Tendance ferme

Décembre	21 90	21 95	4 prem.	22.60	22.50
Janvier	22.10	22.20	4 de Mars	23.05	23.10

SEIGLE. — Tendance calme

Décembre	14..	14..	4 prem.	14..	14.15
Janvier	14..	14..	4 de Mars	14.40	14.45

AVOINE. — Tendance calme

Décembre	15.40	15.45	4 prem.	15.95	15.90
Janvier	15.50	15.50	4 de Mars	16 40	16.40

Marché aux bestiaux de la Villette

	Amenés	Vendus	P. M.	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêm.
Bœufs	3.575	1.380	—	1 46	1.36	1.26	1.18 à 1 54
Vaches	535	380	—	1 44	1.34	1.22	1.10 à 1.52
Taureaux	171	159	—	1 18	1.08	0.96	0.92 à 1.28
Veaux	1.054	0 942	—	1 92	1.72	1.52	1.32 à 2.10
Moutons	11.383	10.750	—	1 94	1.78	1.58	1.32 à 1.98
Porcs	5.410	5.410	—	1 04	1.00	0.96	0.92 à 1.10

Bestiaux. — Vente calme et sans changement sur le gros bétail, meilleure sur les veaux, les moutons et les porcs.

LE HAVRE, le 31 Décembre 1896

	Cotons	Laines — 9 h. 3/4		Cafés
	10 h. 1/2			10 h.
Janvier 1897	45..	—	112.50	63.—
Février	44.75	—	117 —	62.25
Mars	44 67	—	117.—	62.50
Avril	45 ..	—	117.50	62.50
Mai	45.12	—	118.—	63.—
Juin	45.25	—	118 50	63.—
Juillet	45.50	—	119.—	63.50
Août	45.62	—	119.50	63.25
Septembre	45.87	—	120.—	63.50
Octobre	46 ..	—	120 —	63.—
Novembre	44 62	—	120.—	63.75
Décembre 1896	44.62	—	112 —	64.—
Tendance	calme.		calme	calme.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 31 décembre

Cote officielle de 5 heures 1/2
Peignés de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour.	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour.	Poign. d'A. Type a.c. Cote préc.	Cote jour
Janvier	4 025	4 ..	..	..	..	..
Février	3 975	3 975	..	..	..	..
Mars	3 925	3 925	..	..	..	..
Mars nouv.	..	..	..	..	..	..
Avril	3 925	3 925	..	..	..	..
Mai	3 925	3 925	..	..	..	..
Juin	3 925	3 90	..	..	..	..
Juillet	3 925	3 925	..	..	..	..
Août	3 925	3 925	..	..	..	..
Septembre	3 925	3 925	..	..	..	..
Octobre	3 925	3 925	..	..	..	..
Novembre	..	..	..	..	..	..
Décembre	4 025	..	..	..	..	..

DÉTAIL DES VENTES

Type unique

Janvier	8.000	à 4....
Juin	8.000	à 3.90

Reports

10.000 janvier sur mai moins 0.075
10.000 janvier sur juin moins 0.10

Total : 10.000 kil.

Tendance calme.

BOURSE DE PARIS

3 o/o cpt.	102 30	Russe 1867-1869	102 65
3 o/o terme	102 42	» 4 o/o 1880	[illegible]
3 o/o am. cpt.	101 70	» 4 o/o 1889	103 60
terme	101 60	» cons. 1o/o	104 45
3 1/2 1894 cpt.	105 80	» 4 o/o 1890	103 75
terme	105 77	» 3 o/o 1891	93 65
Banq. de France	3614	» 4 o/o 1893	[illegible]
Banq. de Paris	815	» 3 1/2 1894	[illegible]
Comp. d'escom.	570	V. Paris 1855-60	665 ..
Crédit Foncier	664	» 1865	573 ..
Crédit Industr.	578	» 1869	[illegible]
Crédit Lyonnais	763	» 1871	[illegible]
Crédit Mobilier	..	V. Paris 71 1/4	112 50
Société Général	509	» 1875	579 50
Est.	[illegible]	» 1876	579 50
Paris-L.-Médit	1616	» 1886	[illegible]
Midi	1335	» 3 o/o 86	[illegible]
Nord	1856	» 1/1 1892	[illegible]
Orléans	1666	» 1892	[illegible]
Ouest	1130	» 1/4 1892	[illegible]
Est Algérien	669	Ville Marseille	410 ..
Gaz Parisien	1118	Ville Bordeaux	120 25
Transatlantique	380	Ville Lille 1880	115 ..
Suez	3380	» 1883	[illegible]
Omnibus Paris	1300	Ville de Lyon	[illegible]
Dynamite	487	Roubaix-Tourc.	[illegible]
Egypte 3 1/2	101 75	Foncières 1879	502 ..
Autriche 4 o/o	101 70	» 1883	[illegible]
Hongrois 4 o/o	105 30	» 3 o/o 1885	502 ..
Espag. ext. 4 o/o	62 15	» 1885	[illegible]
Portugais	25 ..	» 5ve 1885	[illegible]
Italien 5 o/o	88 20	» 1885	[illegible]
Turc série D.	22 50	Communal. 1879	[illegible]
Banq. Autrich.	548	» int. réduit	[illegible]
Banq. Ottomane	532 50	» 1880	[illegible]
Nord d'Espagne	95 50	» 1891	[illegible]
Saragosse	136 ..	» 1892	[illegible]
Fives-Lille	770	Banq. hypothéc.	[illegible]
Act. Aciéries de France	645	Nord 3 o/o Anc.	487 ..
Act. Forges et Aciér. du Nord et de l'Est	[illegible]	» Nouv.	[illegible]
Act. Entrep. et Mag. Généraux de Paris	625	Nord 2.50 o/o	[illegible]
Obligation des Sous-Comp. des Entrepren.	167	P.-L.-M. anc.	[illegible]
Voitures (Cie des petites)	625	» nouv.	[illegible]
Act. Chargeurs réunis	1145	Orléans anc.	[illegible]
Act. Bateaux Parisiens	740	» nouv.	[illegible]
		Midi anc.	[illegible]
		» nouv.	[illegible]
		Ouest anc.	[illegible]
		» nouv.	[illegible]
		Est anc.	[illegible]
		» nouv.	[illegible]
		Ardennes anc.	[illegible]
		» nouv.	[illegible]
		Panama (bons à lots)	131 ..
		Panama 310 i.p.	20 ..
		Congo (Lots)	31 25

Imprimerie de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Le Gérant : R. DUGARDIN